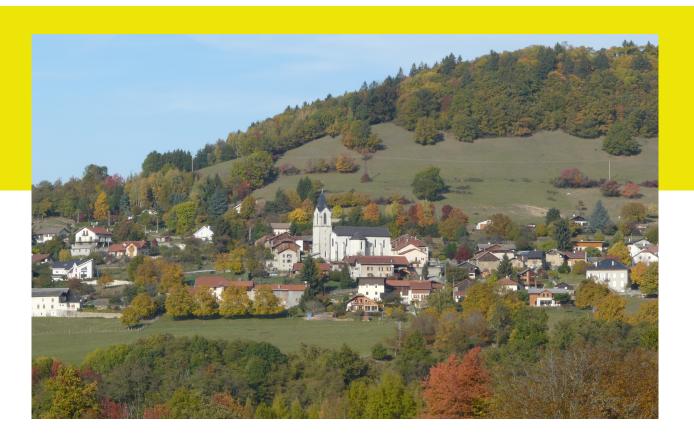
VIVRE ENSEMBLE À BLANCHE BLANCHE LA CHAPELLE BLANCHE

BULLETIN MUNICIPAL



- O2 LE MOT DU MAIRE
- O3 RETROSPECTIVE 2020
- O6 CA SE PASSE ACTUELLEMENT
- **08** PERSPECTIVES
 - 12 BONS PLANS

LE MOT DU MAIRE

Écrit par Stéphane Duparc

L'année 2020 aura évidement été marquée par la pandémie de la COVID 19 avec ses confinements et ses moments difficiles où la convivialité nous a manquée. Ce fut une situation inédite avec son lot d'inquiétudes et d'angoisses.

Mais cette période aura aussi l'occasion de belles adaptations comme le développement du télétravail solidarité entre voisins. Elle aura aussi vu un regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux. L'école, a su s'adapter à la pandémie et assurer la pédagogie à distance ou dans les classes. Pour les élus aussi, ce début de mandat aura été affecté par la crise sanitaire. L'installation des nouveaux exécutifs dans les syndicats et à Cœur de Savoie aura pris plusieurs mois.

Pour autant, les projets sont là : l'école reste un sujet central, le conseil des enfants a démarré ses activités, la sécurisation de l'entrée Ouest du village est à l'étude, des travaux d'aménagement au cimetière ou de rénovation dans l'ancienne mairie sont à poursuivre. Ils feront notre actualité en 2021.

La COVID 19 aura évidemment marqué l'année 2020 pour autant, les projets sont là. Je fais le vœu que nous puissions nous retrouver en cours d'année.



En ce début janvier, la situation sanitaire reste toujours préoccupante et elle ne nous permet pas d'envisager sereinement la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente. C'est pourquoi nous avons pris la décision d'annuler cette réception. Mais les vaccins qui arrivent vont permettre de protéger d'abord les plus fragiles et les plus exposés d'entre nous. Grace à cela et en restant encore prudents et attentifs aux gestes barrière, nous sortirons de cette crise.

Puisque je n'aurai pas l'occasion de le faire de vive voix, je vous présente ici, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé pour 2021, une très belle année pleine de beaux projets, de belles rencontres et de partage.





Le fait marquant de l'année 2020 aura été la crise sanitaire de la COVID 19. Celle-ci a démarré au lendemain du premier tour des élections municipales et, à l'heure où nous écrivons, en ce début d'année 2021, nous n'en sommes toujours pas sortis.

Nous avons connu une première phase avec le confinement total qui a certainement permis de mettre un grand coup de frein à l'épidémie. Il s'agissait d'une situation tellement nouvelle pour la majorité d'entre nous qui n'avons jamais connu de crise majeure, que cela lui a donné d'abord un caractère assez anxiogène.

Mais bien vite. la commune et la communauté de communes ont travaillé chacune dans son domaine de compétence à répondre aux difficultés principales auprès des personnes âgées et des différents publics, y compris les entreprises. La période a été l'occasion de recourir de façon très importante au télétravail. Elle a également vu la montée en puissance de l'approvisionnement en circuits courts. Ces deux pratiques pourront très certainement être elles poursuivies tant répondent aux préoccupations environnementales que nous partageons tous.

La situation a également permis de voir émerger des solutions reposant sur la solidarité entre habitants et parfois entre générations. Les liens ainsi tissés, à n'en pas douter, resteront quand cette crise sera derrière nous.

Nous avons connu depuis d'autres phases. Certaines de répit, notamment pendant les vacances, puis, il a fallu se remettre à fonctionner tout en se protégeant le mieux possible. Si nous avons dû réduire les activités collectives un peu moins essentielles, notre commune s'est organisée pour continuer à assurer ses missions et plus particulièrement le Sivu scolaire a dû, avec les institutrices, faire fonctionner l'école dans les meilleures conditions sanitaires.

Nous pouvons dire que l'école a su s'adapter jusqu'ici. À notre connaissance, il n'y a pas eu de cas avéré de COVID et donc pas de « foyer » en son sein. Nous y voyons le résultat des précautions prises par le personnel éducatif et le personnel de la commune mobilisé pour encadrer les enfants ou bien faire le ménage et l'entretien. Il est d'ailleurs à noter que les tâches de ménage ont été considérablement augmentées pour diminuer tant que faire se peut d'éventuels risques de propagation du virus.

Merci donc à tous ceux qui se sont mobilisés pour que les choses se passent le mieux possible.

RETROSPECTIVE 2020 PAGE 3

NOUVEAUX ELUS ET NOUVEAUX EXECUTIFS

L'année 2020 était celle du renouvellement des équipes municipales.

Les élections étaient prévues le 15 et le 22 mars. La crise sanitaire, nous l'avons déjà dit, a considérablement bousculé le déroulement des élections municipales donc celui du renouvellement de l'exécutif de la communauté de communes et au-delà celui des Syndicats mixtes comme Alp'Arc, Métropole Savoie, le SDES, Le Sabre, le Sibrecsa, le syndicat des eaux..., comme de toutes les autres structures qui en dépendent (Centre de Gestion, Agate, EPFL etc...).

Ce qui, lors d'un processus électoral normal prend quelques semaines, aura duré près de neuf mois! Au niveau de la commune, cela a obligé à garder mobilisée l'ancienne équipe municipale, la nouvelle n'ayant pas été formellement installée. Bien heureusement, la taille de notre commune, le fait que nous nous connaissions mais surtout le sens de l'engagement et de la responsabilité de chacun a permis que tout se passe au mieux.

Les « anciens » ont accepté de prolonger leur action, et les nouveaux ont su faire preuve de patience.

À présent, toutes ces structures ont pu redémarrer avec leur exécutif renouvelé, même si aujourd'hui, nombre de réunions ont lieu à distance via des visioconférences.

Pour ce qui concerne les élus de notre commune, en plus de leur participation à des commissions propres à notre village, certains sont membres de commissions à Cœur de Savoie:

Commission « Mobilité-déplacement » : Séphane DUPARC Commission « Biodiversité - Gémapi » : Hélène GUIBERT Commission « Petite enfance – enfance – jeunesse » : Claire CHARGUERON

Commission « Transition énergétique – plan climat » : Stéphane DUPARC

Commission « Assainissement » : Stéphane OLIVIER Commission « Agriculture – Forêt » : Patrick DIEUFILS Commission « Développement économique -emploi » : Jean-Claude MONTBLANC.

Ceci doit nous permettre d'assurer la meilleure articulation entre notre action communale et celle de l'intercommunalité.

ETAT CIVIL

Naissances:

Kélya Martine DUPUIS, le 02/02/2020

Axel Rémy André LARAIZE, le 31/03/2020

Malia DAMALIX, le 12/04/2020

Maxime GILLOTIN, le 02/07/2020

Camille Pierre Marcel ROUX, le 11/09/2020

Marius Alexis FOURNIER, le 07/10/2020

Jeanne Hortense FERLAY, le 29/10/2020

Décès:

Pierre DURAND, le 09/03/2020 à 89 ans.

Francis CHAUTEMPS, le 12/06/2020 à 88 ans.

Daniel PAVILLET, le 13/07/2020 à 74 ans.

Georges MARTINET, le 02/08/2020 à 96 ans.

Louis MARTINET, le 28/09/2020 à 88 ans.

Roger LAMBERT, le 06/10/2020 à 89 ans.

Jean François PUGET, le 30/10/2020 à 84 ans.

Paul COUTAZ-REPLAND, le 22/11/2020 à 87 ans.

SOLIDARITE

Quand tradition rime avec entraide

99

Chaque année, comme le veut la tradition, un repas est proposé à nos anciens. En temps normal, ce moment convivial est très apprécié. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, un colis est proposé. Cette année, du fait de la crise sanitaire, il n'était pas possible ni prudent d'organiser un tel moment de convivialité d'autant qu'on l'a malheureusement compris, les personnes les plus âgées sont les plus vulnérables à cette maladie. Dans la même période, certaines régions de notre pays étaient touchées par une tempête d'une extrême violence. Des villages de vallées du sud des Alpes, dans l'arrière-pays niçois, ont été dévastés par la tempête Alex début octobre.

L'équipe municipale obligée d'annuler l'organisation du repas des anciens et s'interrogeant sur son remplacement par une distribution de colis à toutes les personnes concernées a décidé de consacrer une partie du budget dédié pour faire un don à une des communes sinistrées.

Une somme de 1500 euros a donc été versée à la commune de TENDE, située au fond de la vallée de la Roya, adossée à l'Italie. C'est dans cette commune qu'une partie du cimetière a été emportée par les eaux. Même si les communes touchées par cette catastrophe vont bien entendu être aidées par l'État, leur Région, leur département et autres collectivités d'appartenance, il nous semblait important de faire preuve de solidarité de « commune à commune », dans une telle situation. Nous avons pris contact directement avec le Maire de TENDE en lui expliquant notre démarche. Certes, ce soutien financier à ce village de montagne est symbolique mais il se veut aussi un soutien moral aux élus locaux dans ces moments difficiles.

Nos anciens, les plus âgés, ont tout de même reçu un colis, peut-être un peu plus modeste qu'habituellement. Plusieurs, notamment lors de la remise du colis, dimanche matin 6 décembre, ont manifesté leur accord avec ce geste de solidarité de notre village.

Ils ont également apprécié la petite carte confectionnée par les enfants des trois classes de l'école, de la maternelle au CM2, qui accompagnait chacun des colis.

Bravo à Monique PENICHON pour l'organisation de cette distribution.



INITIATIVE

Le 1er conseil des enfants a été initié par la commission municipale dédiée à l'école.



Les enfants font partie de notre société et devront construire celle de demain. A ce titre il est juste qu'ils puissent exprimer leur avis sur leur environnement. Ils ont d'ailleurs souvent des idées très pertinentes ...

Le Conseil Municipal a donc souhaité donner la parole aux enfants de l'école, écouter leurs points de vue, leurs idées et bénéficier de leurs avis sur certains dossiers.

Il a également voulu permettre à ces enfants de connaitre le sens de l'engagement pour la collectivité, via la mise en œuvre de projets. Des élections 'comme les grands' ont donc été organisée en septembre/octobre 2020 à l'école, avec réalisation d'affiches de campagne, présentation de programme électoral, carte d'électeur et isoloir!

L'ensemble des enfants de primaire avait le droit de vote, mais seuls les CM1 et CM2 pouvaient se présenter. Ces élections ont été un moment fort, chargé d'émotion, à la fois pour les enfants et pour les membres du conseil municipal présents.





Le 9 octobre, les 7 conseillers ont été élus : Eléa, Ellie, Emilio, Emma, Malone, Manon et Raphaël. Ils ont ensuite été investis par Mr le Maire en Mairie et ont reçu leur écharpe tricolore. Depuis, des réunions ont lieu toutes les 3 semaines entre élus adultes et enfants et permettent d'avancer sur les projets que les enfants ont souhaité porter et dont les sujets sont vraiment d'actualité :

- Gaspillage alimentaire : gestion des déchets de cantine, mise en place d'un composteur
- Déchets : sensibilisation des habitants via une journée de nettoyage citoyen
- Sécurité routière : mise en place de panneaux de signalisation autour de l'école pour limiter la vitesse des voitures ;
- Mode de déplacement : consultation pour la mise en place d'un pédibus
- Communication : mise en place d'une boite à idées à l'école pour permettre à tous les enfants de s'exprimer.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution de ces projets que nous souhaitons pouvoir avancer malgré le contexte sanitaire compliqué de cette année scolaire.

LE MOT DE L'APE

L'APE est l'Association des Parents d'Elèves.

Elle verse une subvention d'environ 4000€ par année scolaire pour la réalisation d'activités sportives : piscine, ski de fond, patinoire..., pour des activités culturelles : cinéma, musée, découverte de la nature, du patrimoine... Cela permet également l'interventions de professionnels au sein de l'école (art, cinéma, danse...) ou encore l'achat de matériel pour des activités dans l'école : mini-jardins, poussins... La question essentielle pour l'APE est donc de récolter des fonds.

Avec ce contexte si particulier, l'APE a dû se remettre en question pour pouvoir agir tout en respectant les consignes sanitaires, et de nombreuses « petites » actions ont déjà été organisées :

- Vente de biscuits, madeleines et autres gourmandises « Bijou »,
- Vente de la photo de classe, avec portraits / fratries/objets cadeaux,
- Vente de chocolats de Noël.

Nous remercions toutes les personnes et les parents qui ont contribué au franc succès de ces actions et espérons que la traditionnelle soirée « Carnaval » et « Diots » pourra avoir lieu.

Compte tenu du succès et des bons retours concernant les « gourmandises Bijou », l'APE va lancer une nouvelle commande avec le catalogue de printemps !

Nous comptons bien entendu, comme ils le font si souvent, sur tous les habitants de la commune pour soutenir nos actions.

Contact et commandes des gourmandises de la gamme Bijou: stellie.di-natale@orange.fr / 06 12 63 29 00

LA COMMUNICATION DE LA COMMUNE

Un logo pour la commune

Jusqu'ici, les documents édités par la commune tels que les courriers ou les affiches étaient parfois agrémentés d'une photo du village.

Le conseil Municipal a décidé qu'il était nécessaire de nous doter d'un « logo » (logotype). Il s'agit d'une sorte de réalisation graphique qui permet d'être facilement identifié, qui nous ressemble et nous rassemble...

C'est pourquoi nous sommes heureux et fiers, à l'occasion de la parution de ce bulletin d'inaugurer ce logo.

Il a fait l'objet d'une réflexion de l'équipe municipale et a été créé par Chris Thelisson qui a accepté de mettre sa créativité au service de notre commune de façon complètement bénévole!

Ajoutons que Chris a non seulement fait preuve de créativité mais aussi de beaucoup d'écoute. En effet, la 1ère proposition de Chris a été rapidement retenue et quelques ajustements ont été demandés. Ce qui reflète une belle synergie entre l'équipe et le designer de notre logo.

Merci de tout cœur à Chris donc, et laissonslui la parole pour qu'il partage le cheminement de sa réflexion ayant abouti à ce très beau résultat.

Chris, qu'est-ce qui t'a semblé important et qui t'a guidé pour mettre en forme le logo de notre village?

Le cahier des charges de l'équipe reposait sur 3 éléments qui symbolisent le village: la colline, le soleil et le clocher.

A partir de là, j'ai réalisé 3 propositions reprenant ces lignes conductrices.

Entremêler la colline et le soleil était mon idée principale et au fil de mon travail, le clocher est venu lier l'ensemble. Tout comme ce dernier est au coeur du village, il a sa place au centre du logo.

Le choix des couleurs est arrivé naturellement: le vert pour la colline, le jaune pour le soleil et le rouge pour la Savoie.

J'espère que ce logo plaira aux habitants du village et que chacun se retrouvera dans ce dernier.



ETRE INFORMÉS





Notre société est très riche en moyens d'information, peut-être trop riche. En effet, il est toujours difficile d'être bien au courant de tout ce qui pourrait nous concerner, nous intéresser, nous être utile, ce au bon moment.

L'équipe municipale est sensible à cette question. En effet, il y a parfois besoin d'informer très rapidement l'ensemble des citoyens pour des sujets qui peuvent être urgents.

Il est également nécessaire de diffuser des informations moins urgentes de façon régulière mais aussi de permettre à chacun de trouver à tout moment des informations pratiques sur les services, sur l'école, à propos de démarches administratives etc...

Nous avons donc décidé de remettre à plat notre stratégie de communication. La création du logo est une première étape. Le bulletin municipal dans sa forme « papier » évolue dans sa présentation comme en témoigne ce présent premier exemplaire. Il aura désormais une parution annuelle chaque début d'année. Au cours de l'année, seront diffusées des lettres par support électronique, de façon régulière (tous les trois ou quatre mois) et quelquefois pour des informations précises et rapides.

Des tirages papier seront distribués aux familles « non abonnées" à cette lettre électronique.

Le site Internet de la commune va être rafraîchi et permettra à chacun de retrouver les informations sur la commune, ses actions, les actualités, mais aussi les liens avec la communauté de communes ou le département sur des sujets pour lesquels la commune n'a pas la compétence ou la totale compétence (Transport, économie, tourisme, agriculture-forêt, assainissement, déchets ou certains services à la population...).

L'ECOLE DEMAIN



Depuis de nombreuses années, notre école connait une baisse continue de ses effectifs. 87 enfants étaient scolarisés dans 4 classes lors de l'extension de l'école en 2008, elle est passée à 3 classes en 2014.

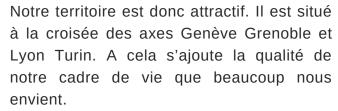
L'année prochaine, 18 enfants de CM2 sur les 62 enfants présents à l'école vont partir au Collège, soit presque un tiers des effectifs! Les inscriptions dépendent d'abord des naissances récentes sur Villaroux et la Chapelle Blanche, mais aussi des installations des jeunes foyers, locataires ou propriétaires, ce qui est difficile à prévoir. Il est encore trop tôt en ce début d'année pour connaître l'effectif précis de la rentrée prochaine mais une alerte de l'inspection académique nous a confirmé que nous étions proches du seuil plancher d'élèves par classe...

Or, la baisse de l'effectif a un effet direct sur le coût des services périscolaires. Si le nombre d'enfant est en diminution, l'encadrement, lui, ne peut être réduit. Mécaniquement, le coût par enfant augmente. Les calculs prévisionnels pour 2021 indiquent ainsi un coût réel par repas de cantine au-delà de 10 euros. Or le prix facturé actuellement est plus élevé que dans de nombreuses communes aux alentours. Aussi. notre budget 2021 proposera une augmentation de notre participation au fonctionnement de l'école de l'ordre de 11.000 €. Ce montant permettra de réduire le montant facturé aux familles en le ramenant à 6 € par jour pour les enfants du SIVU de La Chapelle Blanche-Villaroux et des communes ayant conventionné avec nous.

Cet effort financier est important et nous le pensons nécessaire. Il permettra, nous l'espérons, de rendre ces services plus « compétitifs » et de favoriser les inscriptions. Il traduit la volonté de notre commune de continuer à considérer l'école comme une priorité et de défendre une éducation de qualité.

LES DÉPLACEMENTS, UN ENJEU POUR NOS TERRITOIRES.

Comme La Chapelle Blanche, les communes qui composent Cœur de Savoie mais aussi celles de l'ensemble du territoire jusqu'au nord d'Aix les Bains bénéficient d'une forte dynamique.



Nos communes et nos territoires sont donc appelés à se développer et à accueillir plus d'habitants et d'emplois. Aussi, un des enjeux majeurs sera de pouvoir s'y déplacer au quotidien facilement et le plus proprement possible.

Lors de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale, nous nous sommes prononcés sur un projet de déplacement reposant sur une meilleure utilisation des transports ferroviaires pour la mobilité du quotidien. Un schéma a été proposé qui prévoit dans un premier temps une augmentation du cadencement des «TER» aux heures de pointe et l'ouverture de 4 haltes ferroviaires: sur Alpespace, au rondpoint à l'entrée de Chignin, à Voglans (pour desservir Technolac) et à Cognin.



C'est à partir de cette "armature" ferroviaire que les intercommunalités souhaitent construire l'ensemble des solutions de déplacement de nos territoires (pôles intermodaux, parkings relais, bus, auto-partage, pistes cyclables...).

Ce schéma a reçu l'aval de la SNCF et de la Région et préfigurerait une forme de futur RER permettant des liaisons rapides, faciles et propres sur le faisceau Grenoble, Montmélian, Chambéry et Aix-les Bains.

La rapidité de sa mise en œuvre dépendra, de l'engagement de la Région et des collectivités, et donc du soutien de la population.



S'APPROVISIONNER LOCALEMENT.

La crise sanitaire a conduit beaucoup d'entre nous à rechercher des moyens de s'approvisionner à proximité. Notre territoire est riche en solutions. « Consommer local » c'est être acteur de l'économie du territoire. Cela aide à maintenir l'activité agricole et respecte l'environnement, car les produits parcourent moins de distance.

Les producteurs en vente directe de nos territoires sont recensés sur une carte interactive que l'on trouve sur le site internet de la Communauté de Communes.

Cette carte a été conçue dans le cadre de la stratégie agricole et alimentaire interterritoriale.

On y trouve aujourd'hui, notamment, la « ferme des Valnoix » (produits à base de noix) et l'exploitation de Bernard Soquet (légumes, jus de fruit, vin).

D'autres solutions existent également pour se fournir en produits fermiers et/ou locaux tout en réduisant ses déplacements : un « drive fermier », un système de groupement d'achat de cagettes, des AMAP, des magasins de producteurs à Chamoux, à St Pierre d'Albigny et à La Gache...

Enfin, certains producteurs de notre commune vendent directement leur production ou sont présents dans les rayons des commerces voisins ou au marché : « Le Ristretto » (cafés, thés, tisanes), « La Ferme à Pierre » (viande et farine bio), « Le Verger de Montraillan » (fruits bio), "La ferme Gayet".

Bref, les solutions sont nombreuses et l'offre est large. Il ne vous reste qu'à aller à leur rencontre.

SE RENDRE À VALGELON LA ROCHETTE LES JOURS DE MARCHÉ

Pour vous rendre à Val Gelon- La Rochette, le mercredi matin, un service de transport à la demande est ouvert à tous, depuis les communes avoisinantes.

Réservez votre trajet par téléphone jusqu'au mardi avant 12h30.

Rendez-vous à l'arrêt de car scolaire le plus proche de chez vous à l'heure qui vous aura été indiquée (environ 8h30).

La navette vous ramènera en fin de matinée.

Tarifs:

Moins de 5 km : 1,60 € l'aller/retour. De 5 à 10 km : 3 € l'aller/retour. Supérieur à 10 km : 4 € l'aller/retour Enfants de 4 à 12 ans : demi-tarif

Enfants de – 4 ans : gratuit

Renseignements et réservations : Communauté de communes Cœur de Savoie :

04 79 75 99 02.

BONS PLANS PAGE 12